



**PRÉFET
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Covid-19 - Suspension d'enquêtes publiques

Digne-les-Bains, le 3/04/2020

L'instauration du confinement de la population afin de lutter contre l'épidémie de coronavirus covid-19 ne permettant pas de maintenir les conditions d'expression des citoyens en matière d'enquêtes publiques, les deux enquêtes publiques en cours dans le département sont suspendues.

Cette décision s'applique à compter du 12 mars 2020 jusqu'à un délai d'un mois à compter de la fin de l'état d'urgence sanitaire déclaré dans les conditions de l'article 4 de la loi du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19. Les modalités de reprise de ces enquêtes seront précisées par arrêtés préfectoraux.

Construction d'une centrale photovoltaïque sur la commune de Peyroules

Ouverte par arrêté préfectoral n° 2020-020-15 du 20 janvier 2020, l'enquête publique préalable à la demande de permis de construire pour la construction d'une centrale photovoltaïque sur la commune de Peyroules, et initialement prévue du 25 février au 27 mars 2020, est suspendue par arrêté préfectoral n° 2020-087-009 du 27 mars 2020.

Renforcement des infrastructures hydrauliques existantes du plateau de Valensole

Ouverte par arrêté préfectoral n° 2020-030-012 du 30 janvier 2020, l'enquête publique unique préalable à la déclaration de projet et à l'autorisation environnementale en vue du renforcement des infrastructures hydrauliques existantes du plateau de Valensole demandée par la Société du canal de Provence dans la commune de Roumoules, siège de l'enquête, et initialement prévue du 4 mars au 3 avril 2020, est suspendue par arrêté préfectoral n° 2020-093-002 du 2 avril 2020.

Les arrêtés portant suspension de ces enquêtes publiques sont disponibles sur le site des services de l'État dans les Alpes-de-Haute-Provence, www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Les dossiers d'enquête publique sont consultables dans la rubrique dédiée « Publications > Enquêtes publiques, Autorisations et Avis ».

Service de la communication et de la représentation de l'État

Tél : 04 92 36 72 10

04 92 36 73 16

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

8, rue du Docteur Romieu

04016 Digne-les-Bains cedex